

Extrait n° 2024-49

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 juin 2024

IV. Approbation du renouvellement de la convention d'application à l'accord-cadre entre l'université de Moulay Ismail (Maroc) école nationale supérieure d'arts et métiers et l'université d'Orléans (France) visant à la mise en place d'un double diplôme

VU le code de l'éducation ;

VU l'arrêté du 21 mars 2024 accréditant l'université d'Orléans en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU l'avis émis par la CFVU du 21 mai 2024 ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

Cette convention de Double Diplôme Master vise à réglementer le programme de formation conduisant à l'obtention du diplôme de Master Mécanique de l'Université d'Orléans et le diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSA Meknes.

L'Université d'Orléans (France) et l'Université de Moulay Ismail (Maroc) conviennent de collaborer en vue d'organiser la mise en place d'une formation spécialisée en Mécanique et Génie Civil et sanctionnée par la délivrance simultanée :

- du diplôme de Master Mécanique par l'Université d'Orléans et
- du diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSA Meknes.

Le premier accord de coopération a été signé en 2020 entre les deux établissements. La présente délibération vise à le renouveler conformément aux conditions figurant dans l'annexe jointe.

Le Conseil d'administration approuve le renouvellement de la convention d'application à l'accord-cadre entre l'université de Moulay Ismail (Maroc) école nationale supérieure d'arts et métiers et l'université d'Orléans (France) visant à la mise en place d'un double diplôme.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	atteint
Membres présents :	12
Membres représentés :	7
Total :	19

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	19
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 26/06/2024

Le Président de l'Université

Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

**CONVENTION D'APPLICATION A L'ACCORD CADRE ENTRE
ENTRE
L'UNIVERSITÉ DE MOULAY ISMAIL (MAROC)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS
ET
L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS (FRANCE)**

MISE EN PLACE D'UN DOUBLE DIPLOME

Vu les textes en vigueur au Maroc

Vu les articles D613-1 et suivants du code de l'éducation relatifs aux grades, titres et diplômes ;

Vu les articles D123-12 et suivants du code de l'éducation relatifs à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu les articles D123-15 et suivants du code de l'éducation relatifs à la coopération internationale des établissements ;

Vu l'arrêté modifié du 25 avril 2002 relatif au diplôme de Master ;

Vu l'arrêté du ... 2024 accréditant l'Université d'Orléans en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Après information de la Commission des Etudes et de la Vie Universitaire en date du 21 mai 2024

Après approbation du Conseil d'Administration de l'Université d'Orléans en date du ... 2024

Vu l'accord cadre de coopération du 22 juin 2020

Concernant la partie française,

Entre

L'université d'Orléans, Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
sise Château de la Source, Avenue du Parc Floral, BP 6749 – 45067 Orléans cedex 2 – France,
représentée par son Président, **Pr Éric BLOND**
ci-après désignée l'Université d'Orléans,
d'une part,

et

L'Université Moulay Ismail,
Sise à Marjane II, B.P 98, Meknès, Maroc.
Représentée par son Président, **Pr Hassane SAHBI**,

L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Meknès
Située Marjane II, B.P. 15290 Al Mansour Meknès, Maroc
Représentée par son Directeur, **Pr Youssef EL AMRAOUI**,

Ci-après désignée « ENSAM » d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Cette convention de Double Diplôme Master vise à réglementer le programme de formation conduisant à l'obtention du diplôme de Master Mécanique de l'Université d'Orléans et le diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSAM Meknes.

L'Université d'Orléans (France) et l'Université de Moulay Ismail (Maroc) conviennent de collaborer en vue d'organiser la mise en place d'une formation spécialisée en Mécanique et Génie Civil et sanctionnée par la délivrance simultanée :

- du diplôme de Master Mécanique par l'Université d'Orléans
- et
- du diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSAM Meknes.

Article 2 : Durée de la formation

Les étudiants de l'ENSAM Meknes retenus intégreront directement la 2^{ème} année de Master (M2) Mécanique susmentionné qui a une durée totale de 1 an et nécessite la validation de 60 ECTS/an (30 ECTS/semestre).

Article 3 : Objectifs du programme

Alinéa 3.1 : Permettre aux étudiants d'acquérir les compétences et les connaissances dans les domaines de mécanique et génie civil (2 parcours).

Alinéa 3.2 : Permettre aux étudiants de bénéficier du programme et des enseignements du diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers de l'ENSAM Meknes et du Master Mécanique de l'Université d'Orléans

Article 4 : Organisation et Contenu de la formation

Alinéa 4-1 : organisation de la formation

La formation s'effectue en totalité à Orléans à l'exception de la semaine numérique qui se déroule à l'INSA de Bourges.

Alinéa 4-2 : langue des enseignements :

Les enseignements étant dispensés en français à l'ENSA Meknes les étudiants sélectionnés pour le M2 sont dispensés de certificat B2.

Une vigilance particulière sera apportée à la maîtrise de l'anglais. En effet, l'obtention du niveau B2 (score de 785 au TOEIC) est une condition de l'obtention du diplôme dudit Master.

Article 5 : Admission des étudiants

La procédure de sélection est réalisée en trois étapes :

- 1- Sélection des élèves, par l'ENSA Meknes par ordre de mérite et en fonction des résultats des élèves incluant les deux années préparatoires et les deux années de spécialités en génie civil et en génie mécanique.
- 2- Envoi de la liste des meilleurs élèves et leurs dossiers à la responsable de la formation à l'UO (les 5-10 premiers élèves).
- 3- Etude des dossiers par deux enseignants de l'Université d'Orléans, et sélection des élèves par la commission de recrutement du Master (regroupant des enseignants de l'Université d'Orléans, l'Université de Tours et INSA CVL) selon les critères d'admission du Master Mécanique.

Article 6 : Droits de scolarité

Les étudiants de l'ENSA Meknes autorisés à s'inscrire en Master (M2) susmentionné devront s'acquitter annuellement du paiement des droits d'inscription établis par l'Université d'Orléans. Les étudiants devront également s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus).

Article 7 : Mobilité des étudiants

Alinéa 7-1 : Les frais de transport, d'hébergement et d'assurances sont à la charge de l'étudiant. Dans le cadre d'une mobilité hors Europe, il pourra être présenté des demandes d'appui à des organismes appropriés.

Alinéa 7-2 : L'université d'accueil s'engage, dans la mesure du possible, à aider l'étudiant visiteur dans la recherche d'un lieu d'hébergement et à lui procurer les informations, orientations et aides conformément aux coutumes en vigueur concernant l'accueil des étudiants étrangers.

Article 8 : Délivrance du diplôme

S'ils ont satisfait aux conditions relatives au système de contrôle des connaissances du Master Mécanique, les étudiants se voient délivrer à l'issue de leur scolarité deux diplômes :

- un diplôme français délivré par l'Université d'Orléans et qui portera le titre de « Master mention Mécanique »
- un diplôme marocain délivré par L'Université Moulay Ismail / l'ENSA Meknes et qui portera le titre de « diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers »

Article 9 : Confidentialité et propriété des résultats

Alinéa 9-1 : Le principe de confidentialité s'applique aux étudiants accueillis dans les laboratoires.

Alinéa 9-2 : Chaque université veillera à la propriété intellectuelle des résultats obtenus au cours des programmes de recherche conjoints. Ils ne peuvent donner lieu à une prise de brevets ou à une exploitation commerciale par un seul des établissements concernés sans autorisation du représentant légal de chaque université.

Article 10 : Gestion du programme

Alinéa 10-1 :

Ali CHAABA est nommé responsable du programme pour l'ENSA Meknes.

et

Naïma BELAYACHI est nommée responsable du programme pour l'Université d'Orléans.

Alinéa 10-2 : Tout élément non mentionné dans la présente convention est soumis aux règlements pédagogiques de chaque établissement.

Article 11 - Durée de la collaboration

La présente convention prend effet à la date de signature des deux institutions et après validation des autorités de tutelle. Elle est conclue jusqu'à la fin de l'habilitation restant à courir pour l'Université d'Orléans et pour l'ENSA Meknes.

Chaque partie peut demander la modification ou la résiliation de la présente convention sous réserve d'un préavis de six mois.

Cet accord est rédigé en deux exemplaires originaux en version française, cette version faisant foi en France et au Maroc.

Fait en deux exemplaires,

Le

Pour l'Université d'Orléans

Le Président

Éric BLOND

Le

Pour l'Université Moulay Ismaïl

Le Président

Ahmed MOUCHTACHI

La Directrice de Polytech Orléans

Régine WEBER

Le Directeur (ENSAM)

Youssef EL AMRAOUI

Coordonnées

Université d'Orléans
Avenue du Parc floral - BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
France

⌚ : + 33 2 38 49 47 95

E-mail : international@univ-orleans.fr
Internet : <https://www.univ-orleans.fr/fr>

Coordonnées

Université Moulay-Ismaïl
Marjane 2, BP: 298
Meknes 50050
Maroc

⌚ : +212 5 35 4-6 73 06

Email : présidence@umi.ac.ma
Internet : <http://www.umi.ac.ma>

Nom, fonction et coordonnées du coordonnateur pédagogique

Naima BELYACHI
Maître de Conférences-HDR

⌚ : + 33 2 38 49 25 02

E-mail :
naima.belayachi-belaiche@univ-orleans.fr

Nom, fonction et coordonnées du coordonnateur administratif

Hervé PERREAU
Pôle Développement et Partenariats
Direction des Relations Internationales

⌚ : + 33 2 38 49 48 34

E-mail : partnerships@univ-orleans.fr

Nom, fonction et coordonnées du coordonnateur pédagogique

Moulay Ali Chaaba
Professeur ENSAM- Meknès

⌚ : +212 5 35 4-6 7160

Email : m.chaaba@ensam-umi.ac.ma

Nom, fonction et coordonnées de la coordonnatrice administrative

Nissma BOUZOUBA
Responsable de la division de Coopération Internationale et Partenariat

⌚ : +212 679 952 083

E-mail : n.bouzoubaa@umi.ac.ma

ANNEXE

Cartes pédagogiques UO – ENSAM

Master Mécanique (MECA)	Heures	ECTS
	480	60

1^{ère} année MECA - Semestre 1		243	30
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)			
1ME01	Outils de l'ingénieur et projet personnel et professionnel	VANNIER V.	32,5
1ME02	English and science	DUBOIS S.	40,0
1ME04	Comportement mécanique des matériaux et des structures	BEURUAY E.	50,0
1ME05	Simulation numérique	SAYET T.	70,0
1ME06	Technologie et CAO	AUFRERE J.-M.	50,0
Parcours Génie Civil (GC)			
1ME07	Outils de l'ingénieur et projet personnel et professionnel	VANNIER V.	32,5
1ME08	English and science	DUBOIS S.	40,0
1ME09	Méthodes numériques	DO. D.P.	42,5
1ME10	Mécanique des sols	HOXHA D.	50,0
1ME11	Bétons et béton armé	BRUNETAUD X.	77,5

1^{ère} année MECA - Semestre 2		238	30
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)			
2ME01	Business English	BEN CHAABANE I.	40,0
2ME02	Gestion des ressources humaines	RAMETTE R.	27,5
2ME03	Méthode de caractérisation des matériaux et plans d'expériences	GILLIBERT J.	70,0
2ME04	Modélisation, dimensionnement et optimisation des mécanismes	GILLIBERT J.	50,0
2ME05	Rupture des pièces de structure et matériaux composites	GASSER A.	50,0
Parcours Génie Civil (GC)			
2ME06	Business English	BEN CHAABANE I.	40,0
2ME07	Gestion des ressources humaines	RAMETTE R.	27,5
2ME08	Dimensionnement des structures	BELAYACHI N.	90,0
2ME09	Chantiers de BTP	JOSSERAND L.	67,5

Master Mécanique (MECA)	Heures	ECTS
	419	60

2^{ème} année MECA - Semestre 3			313	30
3ME01	Projet - Phase 1	BELAYACHI N.	100,0	6
3ME02	Séminaires de recherche-Simulation numérique Avancée	BELAYACHI N.	70,0	8
3ME03	Projet Bibliographique	BELAYACHI N.	10,0	2
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)				
3ME04	Intercultural communication	MOREAU-WINSWORTH C.	22,5	2
3ME05	Mécanique non linéaire	GASSER A.	70,0	8
3ME06	Couplages multiphysiques	SAYET T.	40,0	4
Parcours Génie Civil (GC)				
3ME07	Intercultural communication	MOREAU-WINSWORTH C.	22,5	2
3ME08	Ouvrages sous sollicitations dynamiques et environnementales	HOXHA D.	70,0	8
3ME09	Thermique et aéraulique des bâtiments	REKIK A.	40,0	4

2^{ème} année MECA - Semestre 4			106	30
4ME01	Projet - Phase 2	BELAYACHI N.	70,0	3
4ME02	Expérience Professionnelle	BELAYACHI N.	0,0	25
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)				
4ME03	Management opérationnel	KRAUSE J.-F.	36,25	2
Parcours Génie Civil (GC)				
4ME04	Management opérationnel	KRAUSE J.-F.	36,25	2